

Date de convocation : 30 juin 2017

Présents : Mrs CROCHET Philippe, DUPÉ Jean-Yves, Mmes METAYE Marie-Céline, BACHRA Françoise, Mr BESSON Gaëtan, GACHENOT Marc, PONTTHOREAU Joël, SOCHARD Alain, RIVALIN Henri.

Pouvoir de Mr BONNIN Frédéric à Mme METAYE Marie-Céline

Absents excusés : Mme GUERIN Elisabeth, Mrs BONNIN Frédéric, BOURGET Harold

Mr SOCHARD Alain a été élu secrétaire.

1) Enquête publique : extension du plan d'épandage agricole des boues de station d'épuration de la Métropole Nantaise

Le Conseil Municipal a délibéré sur un dossier soumis à enquête publique et pour lequel la commune de Saint Paul Mont Penit est concernée par des parcelles situées sur son territoire, relatif à l'extension du plan d'épandage des boues des stations d'épuration de Tougas et Petite Californie, situées en Métropole Nantaise.

A la lecture du projet, compte tenu d'un avis réservé de l'autorité environnementale et considérant la proximité des parcelles concernées du bourg de la commune de Grand'Landes mais aussi d'une exploitation agricole biologique sur le territoire communal, le Conseil Municipal a émis un avis défavorable au projet d'extension du plan d'épandage.

2) Attribution d'un fonds de concours par la CCVB

Le Conseil Municipal a validé l'attribution d'un fonds de concours par la Communauté de Communes Vie et Boulogne à hauteur de 15.522 € pour le financement des travaux de voirie engagés pour l'année 2017.

3) Renouvellement de la convention avec l'accueil de loisirs « les Pitchounes »

Le Maire a été autorisé à renouveler la convention à intervenir entre la commune de St Etienne du Bois et les autres communes adhérentes au Centre de Loisirs « les Pitchounes » à compter du 1^{er} septembre 2017 en précisant que l'ensemble des termes de la précédente convention n'ont subi aucune modification.

4) Remboursement d'une visite médicale des conducteurs

L'ensemble du Conseil Municipal a décidé de rembourser à un agent communal la somme de 36 € au titre d'une visite médicale des conducteurs pour validation du permis poids lourd et super lourd, pour les besoins des services.

5) Création de postes pour les besoins du camping

Pour répondre aux besoins du camping, le Conseil Municipal a décidé de créer deux postes d'agent technique contractuel (besoin saisonnier) à raison de 31,50 heures au plus par semaine pour la période de juillet et août 2017. Ces postes seront assurés par les agents communaux déjà en place.

Fait à St Paul Mont Penit, le 8 juillet 2017
Le Maire,
Philippe CROCHET